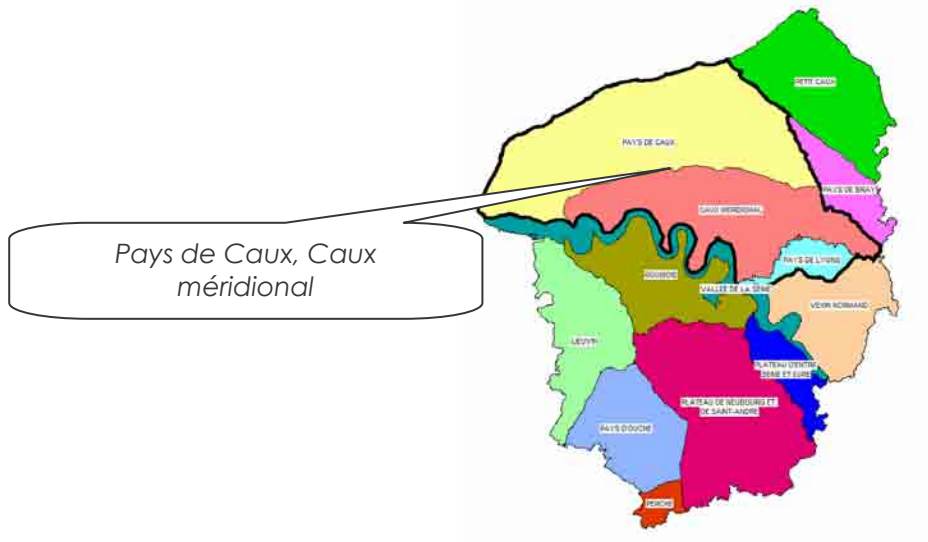


III.2 – LE PAYS DE CAUX ET CAUX MERIDIONAL

Régions forestières de l'Inventaire Forestier National :

- 763 pays de Caux
- 764 Caux méridional et pays de Lyons



Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de reboisement des régions forestières Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale (ha)	Terrains agricoles (ha)	Landes (ha)	Eaux et terrains sans production végétale (ha)	Formations boisées			Taux de boisement (%)
					De production (ha)	Autres (ha)	Totales (ha)	
Pays Caux	251 869	197 647	1 844	29 301	21 473	1 603	23 076	9,16
Caux méridional	158 463	101 526	366	21 145	34 744	683	35 426	22,36

III.2.a – Les conditions naturelles

Géologie et pédologie :

La craie sénonienne, dont l'épaisseur dépasse 100 mètres à l'Est, forme le substratum apparent sur les flancs des vallées. Elle est recouverte par l'argile à silex qui apparaît surtout en rebord du plateau.

Le plateau est recouvert de limon parfois très épais (10 à 15 mètres). La craie marneuse du turonien apparaît au bas des pentes des vallées de la Varenne et des ruisseaux de Valmont et de Ganzeville, ainsi qu'en contrebas du plateau à la limite du Pays de Bray. Le fond des vallées est recouvert de limons remaniés apportés par l'érosion.

Climat :

Le Pays de Caux se caractérise par un climat très venté de type océanique qui l'expose encore davantage aux fortes tempêtes que nous vivons maintenant avec une fréquence plus rapprochée.

La pluviométrie est élevée, 700-1000 mm avec de fortes averses, surtout en octobre-novembre. On note aussi de brusques variations de température, parfois d'un jour à l'autre.

La température moyenne annuelle est de l'ordre de 10,5°C (11°C au sud-ouest) avec une moyenne mensuelle de 4°C à 5°C en janvier et de 17°C à 18°C en juillet.

Conséquences :

Le principal atout de la région naturelle est son climat océanique marqué notamment dans toute la pointe de Caux.

La combinaison de facteurs aussi primordiaux que la qualité chimique des sols et la disponibilité en eau, donne aux stations forestières de bonnes, voire d'excellentes potentialités forestières en dehors des hauts de versants et des crêtes où les conditions sont plutôt propices aux résineux qu'aux essences feuillues.

Il faut aussi s'abstenir d'investir sur les versants trop abrupts exposés au sud qui présentent presque systématiquement des affleurements crayeux où les peuplements de production n'ont pas leur place.

En revanche, les versants exposés au Nord et les bas de versants avec des sols généralement profonds et bien drainés sont très favorables à l'ensemble des essences forestières y compris les plus exigeantes comme le frêne, le merisier et les noyers. Seul le peuplier présente fréquemment des difficultés d'adaptation.

III.2.b – La place de la forêt dans l'espace rural

Le taux de boisement augmente de l'Ouest du pays de Caux de 9,16 %, à l'Est du Caux méridional avec 22,36 %.

La forêt reste localisée presque exclusivement sur les pentes de part et d'autre des valleuses et des vallées sèches. Leur exploitation rationnelle nécessite généralement d'améliorer et d'accroître l'infrastructure existante par la réalisation de pistes et routes forestières.

A la périphérie de l'agglomération rouennaise, les forêts subissent une pression humaine intense, ce qui accroît notamment le risque d'incendie et les difficultés de gestion.

III.2.c – Les peuplements forestiers

Les essences présentes et leur comportement : recommandations

• Feuillus :

Les feuillus représentent 89 % de la superficie forestière privée et fournissent 85,1 % de la production biologique.

Parmi les essences feuillues, le chêne représente près de la moitié du volume sur pied (42 %). Il est suivi respectivement par le bouleau (22,6 %), le hêtre (14,5 %) et le frêne (9,1 %).

Le chêne est donc largement représenté, toutefois, il est souvent nerveux, parfois gélif et roulé avec une forte proportion d'aubier. Dans les utilisations actuelles, ce n'est pas un bois de très bonne qualité. S'il peut être maintenu quand il paraît de qualité, il est souvent judicieux de lui substituer des essences plus adaptées et plus productives, en particulier sur les stations moyennes à pauvres de plateau (douglas, mélèzes,...).

Le bouleau accompagne généralement le chêne dans un contexte de peuplements clairs. Sa faible longévité et son bois facilement périssable le rendent particulièrement sensible aux coups de vents brutaux.

Par ailleurs, son niveau de présence reflète à lui seul le manque de dynamisme dans la gestion.

Le hêtre marque l'identité du pays. Il est généralement de bien meilleure qualité que le chêne, sa rapidité de croissance et sa faible sensibilité au gibier en font une essence reine dans cette partie du département. Ces qualités font qu'il est généralement exploité avant les chênes dont il contribue à renforcer la proportion technique dans les peuplements. Sa grande plasticité vis-à-vis de la richesse chimique des sols fait qu'il peut être encouragé partout à condition de lui appliquer une sylviculture volontariste avec une conduite en peuplements clairs.

Enfin, le châtaignier, le merisier ou le chêne rouge d'Amérique sont représentés dans une moindre mesure mais offrent suivant les stations des possibilités intéressantes de substitution au chêne de médiocre qualité.

Le frêne manifeste notamment dans sa phase d'installation un appétit conquérant quelle que soit la station dans laquelle il s'implante. Il faudra donc veiller à le contenir dans les stations riches plutôt en situation de bas de pente afin qu'il puisse produire rapidement des produits nobles de gros diamètre. Sur ces stations à fort potentiel, il est indispensable de procéder à des éclaircies fortes dès le jeune âge afin de raccourcir la durée des cycles de production et ainsi de minimiser l'apparition du cœur noir et du chancre. La conduite judicieuse du frêne permet en outre l'installation fréquente puis une cohabitation harmonieuse avec le hêtre. Localement, le frêne est parfois accompagné positivement par l'érable sycomore qu'il convient de maintenir et de conduire avec la même vigueur.

- **Les résineux :**

Les résineux occupent 11 % de la superficie forestière et assurent 14,9 % de la production biologique.

Les épicéas (35 % de la portion des résineux), épicéas de Sitka et épicéas communs, constituent les essences les plus fortement introduites. Ils présentent néanmoins, et surtout en ce qui concerne l'épicéa de Sitka, les signes d'une adaptation difficile au contexte sanitaire et climatique du département. Il importe de les proscrire à l'avenir. Il est prudent d'envisager son renouvellement rapide au profit du douglas et des mélèzes qui présentent de meilleures potentialités sur stations comparables.

Les mélèzes (26 %) d'Europe ou du Japon sont également bien présents. Leur état actuel n'est pas représentatif de leurs potentialités réelles de production tant le manque de sylviculture les a limité dans leur développement.

Aujourd'hui, la qualité du bois, leur faible sensibilité au vent et leur capacité de valorisation cynégétique en font un choix d'introduction raisonnable et prometteur notamment en ce qui concerne le mélèze hybride.

Le pin Laricio, permet une bonne valorisation des stations les plus pauvres et surtout les plus sèches sur plateau. Son comportement et son niveau de production en font une référence de choix dans la valorisation des stations inadaptées aux feuillus sociaux (chêne et hêtre).

Douglas (11 %), sa présence encore trop discrète cache un réel potentiel d'introduction en dehors des stations trop frugales livrées en priorité aux pins. Il faut aussi lui éviter les sols calcaires (essence calcifuge).

Enfin, il est raisonnable de s'abstenir d'investir pour la production sur les stations calcaires.

Les types de peuplements et les modes de gestion préconisés

L'Inventaire Forestier National constate en 2003 que la forêt privée est constituée de deux tiers de futaie majoritairement feuillue (84 %). Le taillis avec réserves compose le tiers restant.

L'historique des peuplements issus de taillis sous futaie ainsi que la relative diversité des essences présentes ouvrent des possibilités de gestion aussi bien vers le traitement régulier que le traitement irrégulier. Il faudra néanmoins privilégier la production de bois de qualité en favorisant l'introduction ou l'extension des essences en station. L'absence de régénération acquise doit conduire à privilégier les plantations pour assurer le renouvellement des peuplements vieillissants.

III.2.d – Les autres enjeux particuliers à la région

Sur les plateaux, le paysage est très ouvert et parsemé de clos masures qui apparaissent à l'observateur comme autant de petits boisements clairs.

- **Le clos masures :**

La ferme traditionnelle et ses bâtiments d'exploitation occupent un espace clos de 1 à 3 hectares planté de pommiers sur prairies et protégé du vent par un rideau d'arbres.

Cette singularité paysagère est aujourd'hui très menacée par vieillissement et non renouvellement. Le rythme de destruction est évalué à environ 500 Km par an pour un effort de reconstitution d'environ 50 à 60 Km/an (source CAUE).

- **Ruissellement :**

L'évolution de l'agriculture depuis la fin de la seconde guerre mondiale avec l'augmentation de la taille du parcellaire ainsi que la réduction des surfaces en herbe conduit à une accentuation des problèmes de ruissellement.

La forêt qui occupe généralement les espaces les plus sensibles de part et d'autre des vallées constitue un atout important dans l'écrêtement de la lame d'eau lors des épisodes pluvieux. En revanche, elle subit le ravinement dans le transfert de l'eau des bassins versants agricoles vers les fonds de vallée.